

Regards historiques sur le monde actuel

**Thème 1 introductif – Le rapport des sociétés à leur passé
(4 - 5 heures)**

Question	Mise en œuvre
Les mémoires : lecture historique	Une étude au choix parmi les deux suivantes : - l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ; - l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

(BOEN N° 8 du 21 février 2013)

I- Sens général du thème en terminale S

Ce thème est traité dans le même horaire qu'en séries ES-L, 4 - 5 heures (évaluation comprise). Là aussi, on ne doit pas rechercher l'exhaustivité, mais permettre aux élèves de comprendre les enjeux de la question.

Dans cette étude, la démarche reste celle de l'historien et non celle des « *communautés de mémoires* » qui tentent parfois de corriger ou de dicter le récit historique. Elle doit bien faire la distinction entre la mémoire des deux conflits et l'histoire. Si ces mémoires ont une histoire, c'est à l'historien d'en restituer l'émergence, l'évolution et les transformations.

1- Problématique générale du thème

- **Comment les mémoires des deux conflits deviennent-elles pour les historiens des objets d'histoire ?**

2- Articulation des questions avec le thème

Les deux questions des mémoires de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre d'Algérie partagent un certain nombre de points communs. Elles concernent **des périodes de conflits qui ont des enjeux et une résonance tels qu'ils rompent l'unité de la nation** et divisent profondément les forces sociales et les forces politiques. Les prises de position des différents acteurs de ces mémoires ont des incidences considérables et induisent des jugements moraux particulièrement tranchés. Pour des élèves de terminale qui suivent parallèlement un enseignement de philosophie, l'étude du regard de l'historien sur les mémoires est l'occasion d'une fructueuse réflexion sur l'apport de la démarche historique à la construction de l'esprit critique.

La question des mémoires de la Seconde Guerre mondiale est désormais de plus en plus dans l'histoire et se libère progressivement des enjeux liés aux acteurs survivants et politiquement actifs.

Il n'en est pas encore de même pour **la question des mémoires de la guerre d'Algérie**, encore très proche et brûlante et dont l'histoire est en construction de part et d'autre de la Méditerranée.

II- Propositions pour la mise en œuvre

1. L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Problématiques de l'item de mise en œuvre

- Comment l'historien peut-il expliquer que l'immédiat après-guerre n'ait pas permis l'émergence de toutes les mémoires ?
- Comment les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ont-elles évolué depuis 1945 ?
- Une écriture plus sereine de l'histoire du conflit est-elle aujourd'hui possible ?

Orientations pour la mise en œuvre

On étudie comment s'élaborent les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France. Plusieurs mémoires s'entrecroisent ; celle de la guerre, celle de la Résistance et celles des génocides. Une analyse diachronique facilite l'appropriation de l'étude.

C'est la nécessité de panser les blessures qui a déterminé **la construction des premières mémoires** (l'héroïsation nationale de la France libre, de la Résistance et de la Déportation). D'autres mémoires émergent dans un second temps : celle des victimes des génocides (les Juifs et les Tsiganes), celle ensuite des prisonniers de guerre ou des anciens du STO se nommant « déportés du travail » ; celles des « *Malgré-nous* » alsaciens et lorrains...

Face à ce matériau riche et complexe, **le travail des historiens doit être bien distingué de celui des acteurs des mémoires**. En cela les travaux de Paxton et ceux d'Henri Rousso replacent, au cœur de la problématique, l'historien et son travail critique. A partir de là, l'historien conduit au moins deux réflexions :

- il examine chacune de ces mémoires. Il en relève les oublis, il met en évidence leur discours et leur projet, il en valide ou invalide les éléments en confrontant les discours aux faits que la recherche peut établir ;
- il examine comment des mémoires se réveillent et prennent place dans l'opinion publique et dans les discours d'acteurs politiques, intellectuels, ou dans les communautés mémorielles. Il explique pourquoi telle ou telle mémoire est médiatisée, avec tel ou tel discours et à tel moment, et comment elle alimente les processus de commémorations.

L'enjeu est de se dégager du jeu des pouvoirs et des tendances qui, comme l'hypermnésie, agissent sur la construction des mémoires. L'approche des historiens n'omet pas, dans son récit, l'exemplarité des sacrifices de la résistance active et organisée. Elle ne cache ni les défaillances ni les complicités criminelles.

2. L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

Problématiques de l'item de mise en œuvre

La guerre d'Algérie et les mémoires qui lui sont liées constituent aujourd'hui une question plus vive encore que celle de la Seconde Guerre mondiale, par ses implications dramatiques et par son impact sur la manière dont les Français pouvaient penser leur pays. **Le thème s'appuie sur les acquis du programme de première S consacré à la guerre d'Algérie.**

- Comment le contexte a-t-il influé sur la construction des mémoires de la guerre d'Algérie ?
- Comment l'historien écrit-il une histoire du conflit dans un contexte de mémoires concurrentes ?

Orientations pour la mise en œuvre

La fiche d'accompagnement du programme des séries ES-L « *Le rapport des sociétés à leur passé* » propose une approche de l'évolution des mémoires de la guerre d'Algérie.

Les mémoires de la guerre d'Algérie ont été directement influencées par le contexte dans lequel cette guerre s'est déroulée : sentiment de déclin après les défaites de 1940, de Dien Bien Phu et les Accords de Genève et d'Evian, remise en cause des principes républicains (question de la torture), guerre froide qui divise et oriente les choix politiques, et rôle de la V^e République qui organise le dépassement du conflit dans l'oubli officiel. On peut évoquer rapidement les lois d'amnistie, le silence sur un événement tragique comme celui du 17 octobre 1961, avant que le gouvernement ne reconnaisse officiellement la « guerre » d'Algérie en 1999 et que le président de la République n'évoque les « souffrances » du peuple algérien en décembre 2012.

Les avatars des mémoires de la guerre d'Algérie et leurs évolutions sont rendus plus aisés dans le contexte démocratique français, même si le « travail de mémoire » d'une part et le travail des historiens d'autre part, sont confrontés aux prudences des pouvoirs successifs et au jeu des différents groupes de pression politiques, médiatiques ou mémoriels.

En France, les mémoires sont concurrentes. Les héritiers des factions les plus nationalistes et de l'OAS sont présents dans certains mouvements politiques. Les « rapatriés » d'Algérie et leurs descendants, comme les harkis réfugiés en France et leurs descendants, cumulent une mémoire du pays perdu, une mémoire des violences du conflit et une mémoire douloureuse de leur accueil en France après la guerre. L'historien peut expliquer la « *nostalgérie* » qui porte d'abord sur la période 1831-1945 en la confrontant à la documentation sur la situation réelle des musulmans. Les officiers engagés dans la lutte contre l'insurrection ont une mémoire aux prises avec les contradictions éthiques d'une situation de guerre, tandis que les appelés du contingent cumulent une mémoire de la contrainte subie à faire une guerre qu'ils n'avaient pas choisie et une mémoire de leur participation à une répression dont certains aspects blessent leur sens moral.

L'historien doit également expliquer la « guerre des mémoires » entretenue par le régime algérien en quête de légitimité. En effet, sur l'autre rive de la Méditerranée, le FLN construit sa légitimité sur une mémoire officielle du conflit (héroïsation de la lutte du FLN, oubli ou minoration des violences envers les civils, les messalistes ou les harkis, occultation de la présence berbère). Cette « mémoire officielle » du conflit sert à légitimer le pouvoir du FLN et ne permet guère à l'historiographie nationale de dépasser l'illustration d'un grand mythe fondateur.

Enfin, la présence en France d'une population immigrée d'origine algérienne installe dans l'espace public une mémoire de la guerre qui puise aux sources de la mémoire officielle de l'autre rive de la Méditerranée et de ses mémoires sociales décrites ci-dessus. Elles entrent en conflit sur des questions brûlantes : la colonisation, la violence, la torture, les réparations ...

La volonté de distanciation des historiens n'est donc pas aisée et elle n'a pas été sans polémiques. Elle repose sur les mêmes principes que pour les mémoires de la Seconde Guerre mondiale. Leur travail contribue aux évolutions vers une approche plus distanciée du conflit, comme en témoigne celle de l'historiographie ; par exemple au travers des jugements successifs qu'un même auteur comme Benjamin Stora porte sur ces mémoires.

Orientations pour le baccalauréat

Les sujets de composition suivants sont envisageables :

- *En fonction de l'étude menée dans l'année, vous traiterez l'un des deux sujets suivants : l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ou l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.*

L'analyse d'un ou deux documents (textes, images, cartes...) peut être demandée à l'examen.

III- Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Parler de la mémoire, alors que seules existent des mémoires.
- Confondre la démarche historique avec un « devoir de mémoire ».
- Aligner le raisonnement historique sur les discours et les projets d'un groupe particulier et de sa mémoire, c'est à dire confondre une mémoire avec l'histoire.
- Confondre le débat historiographique avec un débat éthique ou moral produisant la stigmatisation sans nuance de tels ou tels acteurs.
- Produire un discours de stigmatisation des mémoires sans voir le rôle qu'elles jouent comme matériaux-sources pour l'historien et comme facteur d'intégration des sociétés.

IV- Histoire des arts

Pour le traitement de certains aspects de ces items grâce à l'histoire des arts, et en tenant compte du temps disponible, on se reportera à des exemples donnés dans les paragraphes concernés de la fiche ressource correspondante pour la classe de terminale des séries ES-L. (en ligne sur le site Eduscol)
Le cinéma est le grand art des mémoires et constitue une remarquable source pour identifier les mémoires et parcourir un itinéraire de leur histoire.

V- Pour aller plus loin

- É. Conan, H. Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Fayard, 1994. Réédition augmentée, Coll. Folio, Gallimard, 1996.
- R. Dalisson, *Les guerres et la mémoire*, CNRS Editions, 2013.
- L. Douzou, *La Résistance française, une histoire périlleuse*, Seuil, 2005.
- P. Laborie, *Le chagrin et le venin, La France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues*, Bayard, 2011.
- B. Stora, *La gangrène et l'oubli*, La Découverte poche, 2005.

Thème 2 – Grandes puissances et conflits dans le monde depuis 1945 (14 - 15 heures)

Questions	Mise en œuvre
Les chemins de la puissance	<ul style="list-style-type: none">- Les États-Unis et le monde depuis 1945.- La Chine et le monde depuis 1949.
Un foyer de conflits	<ul style="list-style-type: none">- Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

(BOEN n°8 du 21 février 2013)

I - Sens général du thème en terminale S

Ce thème occupe une place centrale dans le programme de terminale S : **près de la moitié du temps imparti à l'histoire** lui est consacré. Il a pour objectif de donner des clés pour la compréhension de la géopolitique du monde actuel.

Il reprend les mêmes questions et les mêmes items de mise en œuvre que le thème 3 du programme des terminales ES-L mais dans un cadre chronologique plus restreint pour les items 1 et 3, permettant un traitement en **14 à 15 heures** (évaluation comprise).

1- Problématiques générales du thème

- Comment se construit et évolue une puissance ?
- Quelles sont les origines historiques d'une conflictualité qui marque profondément le monde depuis l'après-Seconde Guerre mondiale?

2- Articulation des questions avec le thème

Ce thème comprend **deux questions** : « *Les chemins de la puissance* » et « *Un foyer de conflits* ». La première question est traitée au travers de deux études « *Les États-Unis et le monde depuis 1945* » et « *La Chine et le monde depuis 1949* ». La seconde question est abordée par le biais de l'étude « *Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale* ».

II- Propositions pour la mise en œuvre

1 – Les chemins de la puissance

Les **deux États** retenus dans le cadre de la première question, bien que fort différents l'un de l'autre, forment aujourd'hui **deux pôles majeurs du système économique mondial**. Il s'agit donc de s'interroger sur quelques-unes des origines et sur l'évolution, les étapes, et les manifestations

de la puissance des États-Unis et de la Chine, afin de proposer à partir de cette étude **une réflexion sur la notion de puissance au début du XXI^e siècle.**

À la différence du programme des séries ES-L, **on ne fait débiter en série S la réflexion qu'au lendemain du second conflit mondial** qui marque une étape décisive permettant de comprendre la situation actuelle. L'étude doit faire apparaître les différences non seulement de rythme, mais encore de forme et de nature dans l'affirmation de la puissance mondiale des deux pays. À travers l'étude des « *chemins de la puissance* », les élèves pourront prendre conscience du considérable bouleversement que représente l'émergence de la Chine dans l'organisation du monde issu du XX^e siècle, en évitant toutefois d'accepter sans la discuter une conclusion déterministe sur un irrémédiable « déclin » des États-Unis.

Pour traiter cette question, le professeur peut construire son projet sur la base de **9 - 10 heures** (évaluation comprise), soit **4 - 5 heures** pour la première étude et **4 - 5 heures** pour la seconde.

Problématiques de la question

- **Comment la notion de puissance telle que nous la considérons aujourd'hui est-elle forgée par l'exemple des États-Unis depuis 1945 ?**
- **Peut-on dire que la Chine, à l'issue d'un parcours très différent, incarne désormais elle aussi cette notion ?**

Orientations pour la mise en œuvre

La fiche d'accompagnement du programme des séries ES- L « *Les chemins de la puissance* », au sein du thème 3 « *Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours* », (en ligne sur le site Eduscol), éclaire le sens des deux entrées à traiter.

Les États-Unis et le monde depuis 1945

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale comme de la guerre froide, les États-Unis paraissent vouloir user de leur puissance (qui s'est considérablement accrue) pour réorganiser les relations internationales. Chaque césure (1945-1947, 1989-1991, les années 2000) représente un moment-clé qui permet d'appréhender l'évolution de la notion de puissance. On gagnera donc à adopter une approche synthétique des évolutions en s'appuyant notamment sur les acquis du programme de première, particulièrement les thèmes 1 : « *Croissance économique, et mondialisation depuis le milieu du XIX^e siècle* » et 2 : « *La guerre et les régimes totalitaires au XX^e siècle* ». La réalisation de productions graphiques (**schémas**) peut s'avérer utile pour la compréhension et la mémorisation de certaines situations.

Dans le cadre de l'horaire de la série S, **on centrera le propos autour des éléments suivants :**

- **au lendemain de la Seconde Guerre mondiale** se produit un tournant majeur dans la politique américaine au XX^e siècle ; les États-Unis assument leur puissance, désormais globale, et s'engagent pour la première fois dans le monde en temps de paix. Ils impulsent ainsi un nouvel ordre mondial fondé sur un système d'arbitrage entre les États (organisé autour de l'ONU) ;
- **dans le contexte de la guerre froide** qui voit deux modèles s'affronter, la force de leur économie leur permet de développer les autres facettes d'une puissance sans précédent (militaire, technologique, financière mais aussi culturelle à travers le « soft power ») qui, en retour, soutiennent la croissance ;
- **après l'effondrement du bloc communiste**, les États-Unis tentent d'instaurer un « nouvel ordre mondial » et mettent leur « hyperpuissance » au service de l'ONU ;
- cependant, leur conception de la démocratie et des relations internationales se heurte à des **résistances** de plus en plus vives. Elles traduisent, à l'orée du XXI^e siècle, l'érosion de leur puissance économique, base de leur puissance globale, avec pour corollaire la remise en cause de leur rôle politique dans le contexte d'une mondialisation accélérée et de l'émergence de nouvelles puissances ;
- la réaction brutale des États-Unis après le 11 septembre 2001 se produit au moment même où les fondements de leur puissance sont remis en cause de manière spectaculaire, ne leur permettant plus de jouer le rôle qui était jusqu'à présent le leur.

La Chine et le monde depuis 1949

La situation de la Chine communiste s'inscrit dans une évolution originale qui la mène, à travers la volonté de retrouver son ancienne puissance, d'une situation de sous-développement économique et de mise sous tutelle politique à une position économique (et de plus en plus politique) mondiale de premier plan. À la différence de l'étude sur les États-Unis, on ne peut guère s'attendre à ce que les élèves disposent d'acquis aisément mobilisables, ce qui incite à consacrer davantage de temps à la construction de la périodisation à travers la présentation de quelques exemples sans viser l'exhaustivité.

Dans le cadre de l'horaire de la série S, on centrera le propos autour des points suivants :

- **la victoire des communistes en 1949 constitue un tournant majeur dans l'histoire de la Chine contemporaine.** Elle est marquée par la construction d'un État fort et par une quête de puissance à travers la reconquête de sa souveraineté et le développement de son influence en Asie.

La Chine populaire semble tout d'abord adopter le modèle de développement de l'URSS dans l'espoir de retrouver rapidement une position de premier plan, mais prend ses distances, puis rompt avec elle au début des années 1960, ce qui lui permet d'incarner une autre voie vers le communisme.

Durant cette période, en dépit de ses graves difficultés économiques, sa quête de puissance se poursuit mais, à l'extérieur, son influence dans le monde demeure limitée. Elle sait cependant jouer de son poids en Asie et de sa situation géopolitique particulière ;

- **la mort de Mao, en 1976, ouvre un deuxième chapitre dans l'histoire de la Chine depuis 1949.** En une trentaine d'années, en s'appuyant sur une politique d'ouverture économique au monde, elle acquiert un statut de puissance économique et financière de premier plan qui lui permet de prétendre à une plus grande influence politique sur la scène internationale. Elle se heurte de plus en plus aux États-Unis dans les domaines économique et diplomatique. La Chine s'impose aujourd'hui comme un nouveau pôle géopolitique en Asie orientale mais sa conception de la puissance, longtemps centrée sur l'Asie, évolue rapidement et tend de plus en plus à se manifester sur les autres continents ;

- **toutefois, la Chine est encore une puissance incomplète**, en devenir, qui doit faire face à de nombreux défis internes et ne dispose pas (encore ?) de tous les attributs de la puissance.

2- Un foyer de conflits

Pour traiter l'item de mise en œuvre « *Le Proche et Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la Seconde Guerre mondiale* » de la question 2 « *Un foyer de conflits* », le professeur peut construire son projet sur la base de **5 à 6 heures** (évaluation comprise). Il doit donc s'efforcer de dégager clairement des éléments de compréhension qui pourront être mobilisés par les élèves lors de l'examen.

Problématiques de la question

- **Quels facteurs font de la région un foyer particulier de conflits ?**
- **Pourquoi ces conflits ont-ils dans le monde une telle résonance ?**

Orientations pour la mise en œuvre

La fiche d'accompagnement du programme des séries ES- L « *Un foyer de conflits* », au sein du thème 3 « *Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours* », (en ligne sur le site Eduscol) éclaire le sens de l'entrée à traiter.

La diversité des situations et des temporalités interdit tout traitement événementiel ou factuel de la question, et induit la nécessité d'une **approche très problématisée**. On veillera à mettre en évidence non seulement les origines et les formes des nombreux conflits qui traversent la région mais encore leurs résonnances bien au-delà de ses limites géographiques. Les principaux aspects de la question, traités ici en deux grandes rubriques, doivent, dans le cadre du cours, être replacés dans une approche systémique et être abordés à travers **l'étude de quelques cas significatifs**. La réalisation de productions graphiques (**schémas**) peut s'avérer utile pour la compréhension et la mémorisation de certaines situations.

Une région à forts enjeux :

- on présente de manière synthétique, notamment à l'aide de cartes, la diversité culturelle et religieuse de la région ;
- on évoque la question du contrôle de l'eau, des réserves d'hydrocarbures et la position de carrefour entre l'Europe et l'Asie qui donne à l'Est et au Sud de la zone une grande importance géostratégique à l'échelle mondiale.

Une histoire politique et diplomatique complexe :

- durant la guerre froide, les États-Unis et l'URSS s'affrontent au Moyen-Orient par alliés interposés, transposant leurs rivalités et jouant des divisions régionales. Depuis la fin de la guerre froide, l'influence majeure des États-Unis est tantôt jugée positivement, tantôt largement contestée ;
- bien des États sont fragiles en raison de l'absence de réelle tradition étatique et/ou de la domination d'un groupe communautaire religieux, ethnique ou tribal ;
- les frontières issues d'un découpage colonial, souvent effectué sans tenir compte des réalités humaines, économiques ou historiques, sont discutées voire niées. Depuis la décolonisation, les principaux États de la zone se livrent une lutte d'influence, qui peut prendre la forme de nationalismes actifs. Les monarchies du Golfe, quant à elles, s'efforcent de contrebalancer la puissance de leurs voisins lorsque ceux-ci paraissent trop ambitieux ;
- outre les conflits entre puissances régionales, de nombreux conflits liés à l'existence depuis 1948 de l'État d'Israël ont une portée au-delà des limites du Proche et du Moyen-Orient. En aucun cas, toutefois, il ne sera question de faire un récit détaillé des tensions et crises successives. Il en est de même pour les tentatives de règlement de la question palestinienne ;
- se présentant comme une alternative à l'occidentalisation et au modernisme qui déstabilisent les sociétés traditionnelles, l'islamisme se diffuse au sein des sociétés du Moyen-Orient, sur ses marges, voire au-delà dans le monde musulman. Le 11 septembre 2001 marque aussi pour la région un tournant, dans la mesure où les Occidentaux interviennent dès lors directement en Afghanistan et en Irak. Cet interventionnisme, souvent perçu comme une nouvelle forme d'impérialisme, attise les tensions et peut nourrir le fondamentalisme.

Orientations pour le baccalauréat

Les sujets de composition suivants sont envisageables :

- Les États-Unis et le monde depuis 1945.
- La puissance américaine dans le monde depuis 1945.
- La Chine et le monde depuis 1949.
- L'émergence de la puissance chinoise depuis 1949.
- Le Proche et Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'analyse d'un ou deux documents (textes, images, cartes ...) peut être demandée à

III - Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- **Pour la question 1**

- Traiter le sujet comme une histoire des relations internationales au cours du second XX^e siècle.
- Traiter le sujet comme une histoire des États-Unis ou de la Chine depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- Ne pas construire les études autour de la notion de puissance, en négligeant de les mettre en parallèle pour en dégager les invariants et les spécificités.
- Négliger d'établir un lien avec le programme de géographie.

- **Pour la question 2**

- Traiter la question de manière détaillée, ainsi que l'histoire de chaque pays ou groupe de pays concerné par l'étude.
- Privilégier un aspect de la question (par exemple le conflit israélo-arabe) au détriment des autres, au risque d'oublier l'interdépendance des facteurs et des situations.

IV- Histoire des arts

En prenant en compte le temps disponible en terminale S pour le traitement de ce thème, on se reportera aux orientations générales proposées par les fiches d'accompagnement du programme des séries ES-L « Thème 3 – *Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours* » (en ligne sur le site Eduscol).

V- Pour aller plus loin

- **Sur les États-Unis :**

- P. Melandri, *Histoire des États-Unis*, collection Tempus, Librairie académique Perrin, 2013.
- « Géopolitique des États-Unis, la fin de l'empire américain ? », revue *Diplomatie*, les grands dossiers n°3, juin-juillet 2011.

- **Sur la Chine :**

- A. Roux, *La Chine contemporaine*, collection Cursus, A. Colin, 5^e édition, 2010.
- « 1912-2012 : la Chine, d'un empire à l'autre », Collections de *l'Histoire* n° 57, novembre 2012.

- **Sur le Proche et Moyen Orient :**

- G. Corm, *Le Proche-Orient éclaté : 1956-2012*, collection Folio Histoire, Folio, 2012.
- P. Vallaud et X. Baron, *Atlas géostratégique du Proche et du Moyen Orient*, Librairie académique Perrin, 2010.

Thème 3 – Les échelles de gouvernement dans le monde (11 - 12 heures)

Questions	Mise en œuvre
L'échelle de l'État-nation	- Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration et opinion publique.
L'échelle continentale	- Une gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht.
L'échelle mondiale	- Une gouvernance économique mondiale depuis le sommet du G 6 de 1975.

(BOEN n°8 du 21 février 2013)

I- Sens général du thème en terminale S

Ce thème reprend **les questions et les items de mise en œuvre du thème 4 du programme de terminale des séries ES-L**, mais dans un cadre chronologique plus restreint pour les items 2 et 3. Il peut ainsi être traité en **11 - 12 heures** (évaluation comprise).

L'étude des échelles de gouvernement vise à analyser les évolutions récentes du pouvoir politique dans le monde marquées par l'apparition, à côté de l'État nation, de formes de gouvernance à différentes échelles.

1 - Problématiques générales du thème

- Quelles nouvelles formes de pouvoir se sont affirmées depuis 1945 ?
- Comment ont-elles remis en cause le pouvoir de l'État ?

2 - Articulation des questions avec le thème

Le thème s'articule autour de **trois questions** qui correspondent à **trois échelles différentes**. L'échelle de l'État-nation est traitée par l'étude du gouvernement de la France depuis 1946 ; l'échelle continentale par celle de la gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht de 1992 ; l'échelle mondiale par celle de la gouvernance économique mondiale depuis le sommet du G6 en 1975.

II- Propositions pour la mise en œuvre

1- Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration et opinion publique.

Pour traiter cet item de mise en œuvre le professeur dispose de **4 - 5 heures** (évaluation comprise).

Problématiques de l'item de mise en œuvre

- **Quel modèle de gouvernement se construit après la Seconde Guerre mondiale en France ?**
- **Comment l'affirmation de l'opinion publique et l'accélération de la mondialisation ont-elles remis en cause la conception du gouvernement de la France établie en 1946 ?**
- **Comment l'État a-t-il répondu à ces évolutions ?**

Orientations pour la mise en œuvre

La fiche d'accompagnement du programme des séries ES-L, consacrée à « *L'échelle de l'État-nation* », donne des pistes pour traiter la question.

- **Une première entrée possible consiste à adopter une approche diachronique** pour mettre en évidence les grandes évolutions du mode de gouvernement de la France depuis 1946. Après avoir rappelé le système mis en place après la Seconde Guerre mondiale et en quoi il s'inscrit dans le modèle étatique français, il s'agit d'analyser la rupture des années 1970-1980 qui entraîne une mutation et une érosion du pouvoir de l'État. Cette évolution est vécue de manière plus sensible en France que dans les autres pays développés du fait de la place particulière qu'y occupe l'État. L'évolution de la centralisation, depuis 1946, offre une autre perspective pour comprendre les évolutions des conceptions du gouvernement.

- **Une seconde entrée conduit à étudier l'évolution d'un des grands domaines d'action de l'État** : les politiques économiques, les politiques sociales, ou la politique culturelle.

- **La question invite aussi à une interrogation sur le pouvoir du politique.** La V^e République a été fondée sur la conviction gaullienne du primat de la politique sur les autres domaines. Cependant, depuis les années 1980, l'abstention et la montée des extrêmes traduisent une perte de croyance dans les capacités de l'État et du gouvernement à gouverner et révèlent une coupure entre citoyens et État.

Mais la formulation est un peu différente de celle du programme des séries ES-L car la question de l'opinion publique a été introduite. Elle peut être traitée à travers l'exemple de mai 1968 qui illustre les nouvelles revendications issues de la génération du baby-boom. Dans la même optique, elle peut se prolonger par l'étude des grands mouvements de contestation depuis les années 1980. L'analyse de l'évolution du rôle des médias et de leur influence croissante sur le fonctionnement du gouvernement constitue aussi une approche importante de la question.

2- Une gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht

Pour traiter cet item de mise en œuvre le professeur dispose de **4 - 5 heures** (évaluation comprise).

Problématiques de l'item de mise en œuvre

- **En quoi consiste la gouvernance européenne ?**
 - **Les ambitions du traité de Maastricht ont-elles été accomplies ?**
 - **Les difficultés actuelles de l'Union européenne prouvent-elles que cette gouvernance européenne fonctionne mal ?**
-

Orientations pour la mise en œuvre

Le libellé de la question a été modifié par rapport à celui du programme des séries ES-L. La période à étudier commence au traité de Maastricht et non plus au Congrès de La Haye en 1948 et la question a été resserrée autour du problème de la gouvernance européenne. On peut cependant se référer, pour partie, à la fiche d'accompagnement du programme des séries ES-L consacrée à « *L'échelle continentale* ».

Deux approches de la question peuvent être envisagées.

- **Une première perspective s'appuie sur l'étude de thématiques majeures.** Parmi celles-ci, l'analyse de l'évolution des institutions européennes paraît indispensable pour comprendre en quoi consiste la gouvernance européenne. Les différents traités signés depuis 1992 ont voulu construire un pouvoir original, à mi-chemin entre institutions étatiques et structure fédérale, qui repose sur une « gouvernance sans gouvernement ». Dépendant des Etats tout en prétendant les dépasser, ce modèle se révèle fragile à cause des dissensions entre eux et des élargissements successifs qui ont complexifié son fonctionnement.

La question de la démocratie européenne apparaît centrale. Malgré les mesures prises depuis 1992, les institutions européennes sont accusées d'être trop éloignées du citoyen. Ce déficit démocratique engendre une indifférence envers la construction européenne et se traduit par une montée des partis politiques populistes.

Enfin, la capacité de l'Europe à devenir une puissance mondiale peut donner lieu à une autre étude. Le développement d'une politique étrangère et de défense européenne démontre les capacités de l'Europe à s'imposer comme un acteur mondial. Cependant, les divergences entre les États expliquent les faibles capacités de la diplomatie et des forces militaires de l'UE.

- **Une seconde perspective s'appuie sur l'étude de moments de crise** pour révéler les limites du fonctionnement de l'UE et éclairer les débats autour de la question européenne (Exemples. : crise de l'euro depuis 2009, échec du projet de constitution européenne en 2004-2005).

3 - Une gouvernance économique mondiale depuis le sommet du G 6 de 1975

Pour traiter cet item de mise en œuvre le professeur dispose de **2 - 3 heures** (évaluation comprise).

Problématiques de l'item de mise en œuvre

- **En quoi la gouvernance économique mondiale a-t-elle progressé depuis 1975 ?**
- **Les progrès réalisés pour construire une gouvernance économique mondiale se sont-ils traduits par une régulation plus efficace de la mondialisation économique ?**
- **La gouvernance mondiale ne masque-t-elle pas l'hégémonie d'un petit groupe d'États ?**

Orientations pour la mise en œuvre

Le libellé de la question diffère de celui du programme des séries ES-L. La période d'étude commence avec la réunion du G6 à Rambouillet en 1975 et non plus en 1944. On peut cependant trouver des éléments utiles pour le traitement de la question dans la fiche d'accompagnement du programme des séries ES-L consacrée à « *L'échelle mondiale* ».

Trois approches sont possibles pour mettre en œuvre la question.

-**Une première approche s'intéresse aux principaux acteurs et organisations** qui ont construit la gouvernance mondiale depuis 1975. L'étude peut s'attacher à l'évolution de la gouvernance du commerce international à travers le passage du GATT à l'OMC ou se centrer sur le FMI, afin de

mettre en évidence le rôle, le fonctionnement et les limites des organisations internationales. L'évolution du G6 au G20 conduit à rappeler que la gouvernance mondiale se fait sous la direction des principales puissances économiques mondiales qui continuent à pratiquer une diplomatie de connivence se contentant d'ouvrir leurs clubs aux émergents. L'analyse des grandes conférences internationales organisées sur des thématiques économiques souligne le rôle des acteurs non étatiques (firmes transnationales, ONG, syndicats...) dans la gouvernance économique mondiale.

-Une deuxième approche différencie les domaines d'action de la gouvernance mondiale. Il s'agit de décrire les dysfonctionnements entraînés par la globalisation de l'économie mondiale depuis 1975 à partir de l'étude la mondialisation menée en géographie et d'analyser les modes de régulation mis en place

-Une troisième approche présente les débats autour de la gouvernance mondiale. La notion de gouvernance a fait l'objet de vives critiques qui ont contesté son existence même. Concept très flou, la gouvernance mondiale n'a souvent abouti qu'à des réalisations très modestes qui mettent en doute son efficacité et sa pertinence. En outre, la notion a été promue par les milieux économiques et par les organisations internationales dans une optique néolibérale. De ce fait, elle se trouve au cœur des débats entre les tenants de la mondialisation libérale et ceux qui, comme les altermondialistes, défendent une régulation étatique beaucoup plus forte et la « démondialisation ».

Orientations pour le baccalauréat

Les sujets de composition suivants sont envisageables :

- Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration, opinion publique.
- La gouvernance européenne depuis le Traité de Maastricht.
- La gouvernance économique mondiale depuis 1975.

L'analyse d'un ou deux documents (textes, images, cartes...) peut être demandée à l'examen.

III- Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Faire un récit de la vie politique française depuis 1946, de la construction européenne depuis 1992, de l'évolution de l'économie mondiale depuis 1975.
- Se contenter d'une analyse institutionnelle du gouvernement de la France depuis 1946
- Oublier la dimension internationale de la question sur le gouvernement de la France et de celle sur la gouvernance européenne.
- Ne pas discuter la notion de gouvernance mondiale.

Histoire des arts

Compte tenu des questions abordées dans le thème 3 du programme de terminale S, le recours à l'histoire des arts n'est pertinent que pour la question « *Gouverner la France depuis 1946* ». La question peut par exemple être abordée par l'étude de la politique culturelle de la V^e République. Elle permet de mettre en valeur l'extension des domaines de l'action de l'Etat, ainsi que son rôle de transformation de la société par la démocratisation de la culture. Elle est, en outre, le symbole d'une représentation française de la majesté de l'État.

Pour aller plus loin

- B. Badie, *Le diplomate et l'intrus*, Fayard, 2008.
- P. Norel, *L'invention du marché, une histoire économique de la mondialisation*, Seuil, 2004.
- V. Schmidt, *La démocratie en Europe*, La Découverte, 2010.
- M. Zancarini-Fournel, C. Delacroix, *La France du temps présent*, Belin, 2010.

Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires
Thème 1 introductif - Clés de lectures d'un monde
complexe (4 - 5 heures)

Question	Mise en œuvre
Des cartes pour comprendre le monde	<p>L'étude consiste à approcher la complexité du monde par l'interrogation et la confrontation de grilles de lectures géopolitiques, géo-économiques, géoculturelles et géo-environnementales.</p> <p>Cette étude, menée principalement à partir de cartes, est l'occasion d'une réflexion critique sur les modes de représentations cartographiques.</p>

(BOEN n°8 du 21 février 2013)

I- Sens général du thème en terminale S

Ce thème introductif ne comprend qu'une seule question « Des cartes pour comprendre le monde ». Sa formulation et ses objectifs sont identiques à ceux du programme des séries ES-L. Le professeur peut construire son projet sur la base d'un cadre horaire proche : **4 - 5 heures** (évaluation comprise) au lieu de 5 - 6 heures en séries ES-L.

Il s'agit de **permettre aux élèves de prendre conscience de la complexité du monde actuel qu'on leur rend intelligible par l'utilisation de plusieurs grilles de lectures.** La diversité des territoires mondiaux et de leurs dynamiques ne peut en effet être appréhendée à travers une vision seulement économique ou une approche unique.

Ce thème invite également à réfléchir aux notions opérantes pour décrire le monde actuel, en critiquant si nécessaire certaines d'entre-elles qui peuvent sembler aujourd'hui inadaptées ou trop schématiques (exemple : « Triade »...).

1- Problématique générale du thème

- **Comment le croisement de grilles de lectures permet-il de comprendre la complexité du monde actuel ?**

2- Articulation des questions avec le thème

Les différentes grilles de lecture doivent être abordées à l'aide de cartes. Elles permettent, par le choix d'indicateurs appropriés, de montrer comment chaque grille de lecture fournit une vision possible du monde.

Mais le programme invite aussi à développer une approche critique des représentations cartographiques. Les élèves sont confrontés à de nombreuses cartes, aussi bien dans le cadre scolaire que dans leur vie quotidienne. Cette question est l'occasion de s'interroger avec eux sur les **apports et les limites de ce type de documents.**

II- Propositions pour la mise en œuvre

1. Mobiliser plusieurs grilles de lecture pour rendre compte de la complexité du monde

Pour décrire et expliquer le monde actuel, il est nécessaire de faire appel à des approches relevant de divers champs géographiques. **Quatre grandes grilles de lectures du monde doivent ainsi être manipulées avec les élèves lors de l'étude de cette question :**

- **une lecture géopolitique.** Dans ce cadre, on peut notamment aborder les relations entre Etats, leurs conflits, leurs alliances, leurs rapports d'influence, qui demeurent une donnée essentielle de l'organisation du monde. Mais la question même du rôle des Etats et des frontières, celle de leur éventuel effacement ou des autres formes d'organisation politique les concurrençant peuvent également être posées ;

- **une lecture géo-économique.** Les inégalités de développement, notamment, façonnent encore largement le monde d'aujourd'hui. La massification des échanges est aussi un élément-clé de la compréhension du fonctionnement actuel des territoires mondiaux. Elle peut être abordée rapidement une première fois ici, avant d'être traitée plus en profondeur dans le reste du programme. D'autres phénomènes économiques, tels que l'émergence de certains pays, marquent aussi l'organisation actuelle de l'espace mondial ;

- **une lecture géoculturelle.** De nombreuses différences culturelles subsistent à la surface du globe et doivent être envisagées avec les élèves. La question de l'uniformisation culturelle de la planète en lien avec la mondialisation peut aussi être posée ;

- **une lecture géo-environnementale.** Elle est incontournable pour décrire le fonctionnement de la planète et en envisager l'avenir. La question de la durabilité du développement des territoires mondiaux doit ainsi être posée, par exemple en envisageant les dégradations environnementales causées par certaines activités humaines ou le lien entre ressources naturelles et croissance démographique.

Le professeur peut choisir d'utiliser ces différentes grilles de lecture dans l'ordre qui convient le mieux à son projet pédagogique.

Ces analyses permettent de **remobiliser un vocabulaire géographique** connu des élèves : développement, développement durable, puissance, réseaux, mondialisation, Nord/Sud, aires de civilisation ...

Mais elles sont aussi l'occasion de **discuter certains de ces termes** à la lumière d'évolutions récentes. Par exemple, **l'opposition Nord/Sud** est partiellement remise en cause par le développement d'une partie des « Suds ». On utilise aujourd'hui plutôt « **Nords** » et « **Suds** » **au pluriel** pour illustrer une diversification des territoires dans les deux ensembles mondiaux.

De même, le terme « **Triade** », largement utilisé pour caractériser le monde des années 1990, est aujourd'hui critiquable dans la mesure où son usage traditionnel renvoie à une domination économique des Etats-Unis, de l'Union européenne et du Japon en n'intégrant pas la Chine, deuxième économie mondiale ; le terme « **aires de puissance** » peut, par exemple, lui être préféré.

2. Démarches possibles pour mettre en œuvre la question

Une approche à partir de cartes

Cette question doit être abordée par l'étude de quelques planisphères. **Pour chacune des quatre grilles de lecture** envisagées dans la question, le professeur sélectionne **un à trois planisphères thématiques emblématiques de cette grille de lecture, et centraux pour la compréhension du monde actuel**. A titre d'exemples, on peut envisager les cartes suivantes :

- **grille de lecture géopolitique** : les organisations internationales, les puissances nucléaires, les conflits régionaux ;
- **grille de lecture géo-économique** : le PIB, l'IDH, l'IPH, les échanges mondiaux de marchandises ; les réseaux de transports, les grands pôles économiques mondiaux ;
- **grille de lecture géoculturelle** : les grandes aires linguistiques ou religieuses, l'accès à internet, les grands événements sportifs mondiaux ;
- **grille de lecture géo-environnementale** : les émissions de gaz carbonique, les ressources en eau, deux planisphères mis en parallèle représentant la localisation d'une ressource naturelle et la croissance démographique.

Pour trouver les planisphères dont ils ont besoin, les enseignants peuvent avoir recours, en plus des nombreux atlas récents consacrés à l'organisation de l'espace mondial, à deux cartothèques en ligne très riches :

- celle de Sciences-Po : <http://cartographie.sciences-po.fr/>
- celle de la documentation française : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/cartes>

Conduire les analyses

Sur chacun de ces planisphères, le travail peut être mené en trois temps :

- **une analyse de la carte en elle-même afin de relever ce qu'elle montre de l'organisation de l'espace mondial**. Par exemple, l'analyse de la carte de l'IDH doit permettre de mettre en valeur la persistance d'inégalités fortes des conditions de vie à la surface du globe, de souligner la diversité des situations au sein des pays dits « en voie de développement » et même au sein de pays développés. Elle débouche ainsi sur une discussion des notions de « Nord » et de « Sud », ou de « Nords » et de « Suds » ;

- à quelques occasions, une comparaison du planisphère étudié avec d'autres cartes illustrant des grilles de lecture différentes du monde. L'organisation des territoires mondiaux et leurs dynamiques sont en effet le produit de phénomènes de natures diverses dont les effets se combinent et s'entremêlent. Par exemple, l'idée d'effacement des frontières illustrée par un planisphère consacré à la massification des échanges, peut être largement nuancée en confrontant cette première carte à un planisphère représentant les conflits régionaux dont l'étude permettra de souligner combien les frontières sont encore des enjeux géopolitiques majeurs et des sources de tensions importantes ;

- un regard critique sur la représentation cartographique. Une carte est le résultat de choix techniques qui en conditionnent la lecture (exemple : sélection de figurés). De plus, elle est toujours influencée par les représentations mentales de son concepteur (exemple : choix d'un fond de carte centré sur une partie du monde plutôt qu'une autre), voire par ses positionnements idéologiques ou politiques. Une carte n'est ainsi jamais qu'un point de vue sur le monde. On peut le montrer aux élèves en comparant, par exemple, deux planisphères de sources différentes illustrant un même phénomène.

Orientations pour le baccalauréat

L'analyse d'un ou deux documents (cartes, textes, images...) peut être demandée à l'examen.

III- Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Vouloir traiter tout le programme « *Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires* » au cours de ce seul thème introductif.
- Présenter de trop nombreux planisphères aux élèves plutôt que de n'en étudier que quelques-uns, mais en profondeur et de manière critique.
- Faire de la méthodologie de la cartographie en oubliant l'objectif central de la question : décrire la planète dans sa complexité.

IV- Pour aller plus loin

- M. Foucher, *Les nouveaux (dés)équilibres mondiaux*, La Documentation photographique n° 8072, 2009.
- P. Boniface, H. Védrine, *Atlas du monde global*, Armand Colin - Fayard, 2010.
- P. Boniface, *Comprendre le monde*, Armand Colin, 2010.
- J. Lévy, P. Poncet, E. Tricoire, *La carte, enjeu contemporain*, La Documentation photographique n° 8036, 2003.

Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires
Thème 2 – Les dynamiques de la mondialisation
(8 - 9 heures)

Question	Mise en œuvre
La mondialisation, fonctionnement et territoires	<ul style="list-style-type: none">- Un produit mondialisé (étude de cas).- Acteurs, flux et débats.- Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation.- Les espaces maritimes : approche géostratégique.

(BOEN n°8 du 21 février 2013)

I- Sens général du thème en terminale S

Le temps imparti à ce thème est réduit de moitié par rapport au programme des séries ES-L. Le professeur dispose de **8 - 9 heures** (évaluation comprise). Le thème ne comprend, en série scientifique, qu'**une seule étude de cas**. L'approche en est donc plus synthétique et les attendus au baccalauréat seront de ce fait plus limités.

L'objectif du thème demeure une présentation de la mondialisation comme un **ensemble de processus matériels et organisationnels** qui renforcent l'**interdépendance des lieux, des économies et des sociétés à l'échelle de la planète**. Il s'agit bien de décrire un **système dynamique**, résultante lisible de processus émanant de l'interaction de champs économique, politique, technique et socio-culturel.

1- Problématique générale du thème

- **Quelles sont les dynamiques de la mondialisation à l'échelle planétaire ?**

2- Articulation des questions avec le thème

Le thème ne comprend qu'**une seule question** « *La mondialisation, fonctionnement et territoires* ». Elle est déclinée en **quatre items** qui doivent être mis en relation pour décrire et expliquer les dynamiques de la mondialisation : une étude de cas introductive consacrée à un produit mondialisé au choix ; le fonctionnement de la mondialisation à partir des acteurs, des flux et des débats ; l'inégale intégration des territoires à la mondialisation ; le rôle stratégique des espaces maritimes.

La moitié du temps (4 - 5 heures) pourra être consacrée à l'étude de cas et aux acteurs, flux et débats, **l'autre moitié (4 - 5 heures)** à l'intégration des territoires à la mondialisation et aux espaces maritimes..

II- Propositions pour la mise en œuvre

1- Un produit mondialisé (étude de cas)

Il s'agit d'une **étude de cas** qui peut être traitée en 2 heures comme en séries ES-L. Elle obéit donc aux mêmes principes et même critères de choix. Il convient de retenir un produit qui permet **l'analyse d'un système spatialisable, intégrant des territoires et des acteurs très diversifiés à l'échelle de la planète**. La fiche d'accompagnement du programme des séries ES-L « *La mondialisation en fonctionnement* » (en ligne sur le site Eduscol), fournit des indications utiles pour choisir et traiter cette étude de cas.

Problématiques de l'item de mise en œuvre

- **Par quels processus un produit est-il introduit dans les courants d'échanges mondialisés ?**
- **Par quels types d'acteurs ? Selon quelles formes de flux ?**

Orientations pour la mise en œuvre

La démarche doit permettre encore plus étroitement qu'en séries ES-L **l'articulation avec les trois entrées générales du thème** qui suivront. L'enjeu est d'identifier des **types d'acteurs** (privés, publics, étatiques, locaux...) qui déploient des stratégies, des **territoires** distincts (des métropoles comme siège de grandes entreprises et lieux de décision, des centres de production, des lieux de diffusion...), et **des flux** liés aux circuits de production et de distribution du produit. L'étude souligne le rôle joué par les **transports maritimes**. Elle peut permettre d'introduire quelques éléments des **débats** liés à la mondialisation.

2- Acteurs, flux et débats

Cette entrée, à laquelle on peut consacrer deux heures, rassemble **trois aspects fondamentaux de la mondialisation** qui sont traités dans des items et des questions différentes dans le programme des séries ES-L. A la suite de l'étude de cas, il s'agit ici d'aborder de façon plus générale les **relations entre acteurs et flux** pour comprendre les dynamiques de la mondialisation, et d'examiner les **débats** que suscitent ces dernières.

Problématiques de l'item de mise en œuvre

- **Quels types d'acteurs sont impliqués dans le système mondialisé où se produisent et se consomment les biens et les services ? Comment s'organisent-ils ? Quelles sont leurs stratégies ?**
- **Comment s'organisent les flux de biens, de services, d'informations à l'échelle planétaire ? Que révèlent-ils du fonctionnement de la mondialisation ?**
- **Quels débats et quelles contestations le processus de mondialisation nourrit-il ?**

Orientations pour la mise en œuvre

L'accent est mis sur les acteurs et leur rôle dans les dynamiques de la mondialisation. Il s'agit de montrer que si les **principaux opérateurs** des processus de mondialisation appartiennent au **secteur privé** (firmes transnationales et leur cortège d'entreprises sous-traitantes), les **acteurs publics** (groupements supranationaux, Etats), et les **organisations issues de la société civile** (syndicats, associations de consommateurs, ONG...) jouent également un rôle crucial dans les processus de mondialisation. **L'analyse des stratégies** des différents types d'acteurs permet de **mettre en évidence la compétition mondiale inhérente à la mondialisation et les inégalités qu'elle génère entre les hommes et entre les territoires.**

L'étude des flux, associée à celle des acteurs qui en sont à l'origine, met en évidence le développement d'un ensemble de **flux, visibles et invisibles**, qui structurent l'espace mondialisé et définissent une hiérarchisation des territoires en fonction de leur intégration plus ou moins avancée dans cet ensemble. Cette présentation de la structuration de l'espace mondial donne lieu à la réalisation d'un **croquis** : « *Pôle et flux de la mondialisation* ».

L'évocation des débats générés par l'essor de la mondialisation prend appui sur les constats déjà présentés lors de l'étude de cas et du traitement de cet item. Compte tenu de l'horaire disponible, elle est recentrée sur **quelques enjeux cruciaux** :

- **la question de la gouvernance** avec la **mise en cause de certains acteurs** (firmes transnationales, acteurs financiers...) et **l'aspiration à un renforcement du contrôle démocratique** sur les réseaux d'échanges et les marchés, ce qui pose la question de la place des Etats dans le processus de mondialisation ;
- **la contestation des effets de la mondialisation** (en particulier la **dénonciation des inégalités, des coûts sociaux et environnementaux**) et **la promotion de modèles alternatifs** : affirmation des acteurs locaux et des territoires de proximité dans la gouvernance comme dans les échanges, exigence de qualité et de traçabilité des produits, essor de préoccupations éthiques, environnementales et sociales...

3- Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation

L'approche de cet item diffère de celle retenue en séries ES-L, principalement par le fait qu'elle ne comporte **pas d'étude de cas** consacrée à une ville mondiale. **Elle met l'accent sur l'inégale intégration aux réseaux d'échanges qui induit une recomposition territoriale à l'échelle mondiale.** En effet, **la mondialisation hiérarchise les lieux à toutes les échelles** : elle promeut des « pôles et espaces majeurs », notamment les villes mondiales, mais laisse aussi des « territoires et des sociétés en marge ».

Problématiques de l'item de mise en œuvre

- **Quelle typologie des territoires peut-on établir en fonction de leur inégale intégration à la mondialisation ?**
- **Quelles sont les caractéristiques des pôles et espaces majeurs de la mondialisation et des territoires restés en marge ?**

Orientations pour la mise en œuvre

Cette étude met en évidence l'inégale intégration des hommes et des territoires dans la mondialisation. On peut aborder cette question autour des **éléments suivants** :

- **la mondialisation est d'abord le fait des acteurs des territoires qui forment les trois aires de puissance majeures sur la planète** : l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et l'Asie orientale, elle-même polycentrique ;
- **cette organisation évolue de plus en plus vers une multipolarité**, les **pays émergents** (notamment les Etats-continentaux) s'insérant progressivement dans la mondialisation. Mais celle-ci laisse encore en marge certaines parties du monde ;
- **l'analyse doit aussi prendre en compte des échelles plus grandes** pour montrer l'inégale insertion dans la mondialisation. Les espaces majeurs de la mondialisation sont les villes mondiales, les mégalo-pôles et les façades maritimes. Au sein même de ces espaces, la mondialisation engendre des disparités socio-spatiales.

Cette étude donne lieu à la réalisation d'un **croquis** : « *Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation* ».

4- Les espaces maritimes : approche géostratégique.

Cette étude doit être résolument abordée sous l'angle de la mondialisation et les espaces maritimes traités comme des territoires stratégiques dans la recomposition de l'espace mondial.

Problématiques de l'item de mise en œuvre

- **De quelle façon la mondialisation influe-t-elle sur la géostratégie des espaces maritimes ?**
- **Pourquoi le contrôle de ces espaces est-il essentiel ?**
- **Dans quelle mesure la géostratégie des espaces maritimes est-elle révélatrice de la hiérarchie des puissances dans la mondialisation ?**

Orientations pour la mise en œuvre

L'analyse peut s'articuler autour de **trois éléments** :

- **la mondialisation a accru l'importance géostratégique des mers et océans** puisque le transport maritime est vital pour l'économie mondiale (approvisionnement en énergie, en denrées agricoles, en matières premières ; échanges de produits manufacturés...) et parce qu'elle renforce ainsi **la littoralisation et le rôle des façades maritimes**. Les flux empruntent des routes et des points de passage obligés (caps, canaux et détroits) souvent sensibles (piraterie, terrorisme) ;
- **la géostratégie des espaces maritimes est aussi le reflet de la hiérarchie des puissances et de son évolution**. Ce sont les Etats les plus impliqués dans la mondialisation qui s'efforcent de contrôler et de sécuriser les routes maritimes, particulièrement les points nodaux ; c'est aussi essentiellement par mer qu'ont lieu les interventions militaires et les interventions humanitaires ;
- **cette appropriation provoque des tensions entre les convoitises nationales et les intérêts de la communauté internationale, entre recherche de profit et durabilité**. Les cas du passage de l'Arctique et de l'évolution des politiques de puissance maritime en Asie sont particulièrement révélateurs de ces tensions.

Orientations pour le baccalauréat

Les sujets de composition suivants sont envisageables :

- *La mondialisation : acteurs, flux et débats.*
- *En vous appuyant sur le cas du produit mondialisé étudié en classe, présentez les acteurs et les flux de la mondialisation.*
- *Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation (espaces maritimes compris).*

Deux croquis peuvent être demandés :

- *Pôles et flux de la mondialisation.*
- *Une inégale intégration des territoires dans la mondialisation.*

L'analyse d'un ou deux documents (cartes, textes, images...) peut être demandée à l'examen.

III- Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Traiter les items sans lien entre eux et sans lien avec la problématique de la question.
- Pour l'étude de cas, développer l'analyse d'un produit caractérisé par trop peu d'étapes dans les chaînes de production et de distribution, ne permettant donc pas d'amorcer suffisamment la réflexion générale.
- Entrer dans des analyses économiques ou historiques de la mondialisation.
- Limiter la typologie des territoires dans la mondialisation à une organisation en trois pôles, et sous-estimer la multipolarité du monde.
- Dresser un tableau de la situation géostratégique des espaces maritimes sans tenir compte de la problématique de la question (les territoires dans la mondialisation).

IV- Pour aller plus loin

- L. Carroué, D. Collet, *La mondialisation contemporaine : rapports de force et enjeux*, Bréal, Nouvelle édition 2013.
- *La mondialisation - Comprendre le monde et ses réseaux*, Revue Carto, n°20, novembre-décembre 2013.
- M-F. Durant, P. Copinschi, B. Martin, D. Placidi, *Atlas de la mondialisation*, Presses de Sciences Po, 2010.
- T. Lecoq (dir.), *Enseigner la mer*, Géographie, Collection Trait d'union, Scérén, 2013.
- *Piraterie maritime. Les pirates à l'abordage de la mondialisation*, Revue Diplomatie, n°56, mai-juin 2012.

Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires

Thème 3 – Dynamiques géographiques de grandes aires continentales (17-18 heures)

Questions	Mise en œuvre
L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud	<ul style="list-style-type: none">- Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales.- États-Unis-Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales.
L'Afrique : les défis du développement	<ul style="list-style-type: none">- Le Sahara : ressources, conflits (étude de cas).- Le continent africain face au développement et à la mondialisation.
L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance	<ul style="list-style-type: none">- L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance.- Japon - Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales.

(BOEN n°8 du 21 février 2013)

I. Sens général du thème en terminale S

L'objectif de ce thème est de permettre aux élèves de cerner **les principales caractéristiques actuelles de trois grandes aires continentales** : l'Amérique, l'Afrique, l'Asie du Sud et de l'Est.

Ce thème occupe une place centrale dans le programme de terminale S : **plus de la moitié du temps imparti à la géographie** lui est consacré. Il est **en lien direct avec les deux autres parties du programme**. Il permet en effet de réemployer les **grilles de lecture géopolitiques, géo-économiques, géoculturelles et géo-environnementales** du thème 1 en les appliquant à l'échelle continentale. Son étude permet également d'observer les effets concrets, sur des territoires variés, du processus de **mondialisation** abordé dans le thème 2.

L'échelle et les espaces envisagés dans ce thème sont les mêmes que ceux du thème 3 du programme des séries ES-L, mais le champ de l'étude est restreint : **chaque question ne comprend en effet que deux entrées**, et le thème doit être traité en **17 - 18 heures** (évaluation comprise).

1- Problématiques générales du thème

- **Quelles dynamiques géographiques l'Amérique, l'Afrique, l'Asie du Sud et de l'Est connaissent-elles dans le contexte de la mondialisation?**
- **Quelles évolutions spécifiques observe-t-on dans ces aires continentales ?**

2- Articulation des questions avec le thème

Cette problématique est envisagée à travers **trois questions** : « *L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud* », « *L'Afrique : les défis du développement* », « *L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance* ».

L'unité du thème tient tout d'abord à la démarche adoptée, commune aux trois questions : **étude à l'échelle continentale, approche par une problématique spécifique à l'espace étudié** complétée par une **analyse à une plus grande échelle** (deux pays : États-Unis et Brésil d'une part, Japon et Chine d'autre part ; un espace transfrontalier : le Sahara).

Le lien entre les trois questions est aussi assuré par l'utilisation du même bagage notionnel pour l'analyse des différents continents : **mondialisation, réseaux, développement, développement durable, États, puissance, conflits**.

Ces différents éléments sont déclinés en fonction des **grands traits propres aux trois espaces continentaux envisagés**.

- **L'Amérique** est caractérisée par la présence de la seule superpuissance mondiale, les États-Unis, et d'un important pays émergent, le Brésil. **L'étude du continent américain est donc centrée sur la notion de puissance** et de concurrence entre puissances, aux échelles continentale et mondiale.
- **En Afrique**, un certain nombre d'espaces sont encore marqués par de lourdes difficultés de développement. Mais les conditions de vie des populations s'améliorent dans une partie des pays africains, en lien avec un essor économique important et la mondialisation. **Le développement inégal, le décollage économique et l'ouverture sur le monde, les défis qui restent à relever** sont ainsi au cœur de la réflexion menée sur l'Afrique.
- **L'Asie du Sud et de l'Est** est, dans le monde, l'aire continentale qui a connu la plus forte augmentation de la production ces dernières décennies. **L'angle d'approche concernant l'Asie est donc celui de la croissance économique**, mise en relation avec le **poids de la population** et les **rivalités** entre puissances régionales, le Japon et la Chine.

II. Propositions pour la mise en œuvre

1- L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud (7- 8 heures)

L'étude porte sur les **deux mêmes entrées que pour les classes des séries ES-L** : « *Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales* », « *États-Unis - Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales* ». Mais, en filière scientifique, le professeur dispose de moins de temps pour les traiter : **7 - 8 heures** (évaluation comprise). **L'approche devra donc être plus synthétique. Les attendus au baccalauréat seront de ce fait plus limités.**

On peut consacrer environ **2 heures** aux dynamiques d'intégration et aux tensions à **l'échelle continentale**, **3 heures** au rôle mondial et aux dynamiques territoriales des **États-Unis**, **2 heures** à l'étude de ces mêmes thématiques pour le **Brésil**.

Problématiques de la question

- **Quelles dynamiques d'intégration** sont à l'œuvre sur le continent américain ? **Quelles tensions subsistent sur le continent ?**
- **Quel est le rôle dans le monde des deux puissances américaines, les États-Unis et le Brésil ?**
- **Quelles évolutions connaît aujourd'hui l'organisation territoriale de ces deux puissances ?**

Orientations pour la mise en œuvre

La fiche d'accompagnement du programme des séries ES-L « *L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud* » éclaire le sens des deux entrées à traiter mais, **dans le cadre horaire de la série S, on centrera le propos sur les éléments suivants :**

- l'inégal développement et la diversité du continent américain ;
- les tentatives d'intégration du continent américain par les Etats-Unis, les tensions et résistances qu'elles engendrent, le rôle de l'Aléna, la volonté de pays latino-américains de s'associer autrement, en particulier au sein du Mercosur ;
- la comparaison du rôle mondial des Etats-Unis, superpuissance planétaire, et du Brésil, puissance émergente ;
- l'organisation territoriale de chacun de ces deux Etats immenses, les principaux ensembles régionaux les constituant et les dynamiques qui les affectent en lien avec la mondialisation qui hiérarchise les territoires.

L'étude des dynamiques territoriales des Etats-Unis et du Brésil donne lieu à la réalisation de **deux croquis**. Ceux-ci ne doivent pas être envisagés comme une illustration graphique venant dans un deuxième temps après le cours. En effet, afin de gagner du temps et de favoriser la production de traces écrites plus géographiques, il est possible de **construire progressivement ces croquis dans le déroulement du cours**. Le professeur peut, par exemple, proposer aux élèves des schémas élémentaires au fil de sa démonstration ; leur combinaison conduit alors à la réalisation du croquis. Il peut également faire réaliser, à différents moments de l'étude, des tâches partielles (exemples: sélection d'informations, construction d'une légende ordonnée, choix des figurés) permettant la production progressive du croquis.

Orientations pour le baccalauréat

Les sujets de composition suivants sont envisageables :

- *Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales.*
- *Etats-Unis – Brésil : rôle mondial.*
- *Etats-Unis – Brésil : les dynamiques territoriales.*

Deux croquis peuvent être demandés :

- *Les dynamiques territoriales des Etats-Unis.*
- *Les dynamiques territoriales du Brésil.*

L'analyse d'un ou deux documents (cartes, textes, images...) peut être demandée à l'examen.

2 – L'Afrique : les défis du développement (5 heures)

Comme en séries ES-L, la question s'organise autour d'une **étude de cas** « *Le Sahara : ressources, conflits* » et d'une **entrée générale** « *Le continent africain face au développement et à la mondialisation* ».

Compte tenu du volume horaire de la série scientifique, la **question doit être traitée en 5 heures environ** (évaluation comprise). **Les exigences au baccalauréat seront adaptées** au temps alloué à l'étude de la question et à celui dont disposeront les élèves pour composer.

On peut consacrer environ **2 heures à l'étude de cas sur le Sahara** et **2 - 3 heures** à l'entrée générale consacrée **au développement et à la mondialisation en Afrique**.

Problématiques de la question

- **De quels atouts le Sahara dispose-t-il ? Quelles sont les tensions qui l'affectent ?**
- **Quelle est la situation des différents espaces africains vis-à-vis du développement et de l'intégration à la mondialisation ? Y a-t-il un lien entre les disparités de développement et l'inégale intégration à la mondialisation ?**

Orientations pour la mise en œuvre

L'étude de cas « Sahara » doit introduire l'étude de l'Afrique.

Les fiches d'accompagnement du programme des séries ES-L (en ligne sur le site Eduscol) « L'Afrique : les défis du développement » et « L'étude de cas en géographie en classe de terminale » donnent des indications pour le traitement de la question et la mise en œuvre de l'étude de cas.

Dans le cadre du volume horaire en série scientifique, **on se limitera à l'analyse des éléments suivants :**

- **l'étude de cas « Sahara » peut être conduite autour de trois axes :** un espace de fortes contraintes physiques, mais disposant d'importantes ressources convoitées; un ensemble politiquement fractionné mais parcouru par un nombre croissant de flux de circulation; un espace soumis à de multiples tensions et conflits. Cette étude permet ainsi de montrer que l'Afrique possède des atouts insuffisamment exploités et qu'elle souffre de problèmes politiques qui freinent son développement ;

- **la question générale « Le continent africain face au développement et à la mondialisation »** peut être abordée **autour des trois entrées :** un continent qui souffre d'importants problèmes de développement et qui a été longtemps en marge des grands courants de la mondialisation ; de nouvelles perspectives pour l'Afrique et des signes de décollage : ouverture sur le monde, croissance économique, attractivité du continent et développement des investissements étrangers, grands chantiers en cours, émergence de certains pays ; mais de nombreux défis à relever : croissance démographique et urbaine, sécurité alimentaires, pauvreté, questions environnementales, inégalités face au développement, divisions politiques et insuffisante intégration continentale...

Orientations pour le baccalauréat

Les sujets de composition suivants sont envisageables :

- *Le Sahara : ressources, conflits.*
- *Le continent africain face au développement et à la mondialisation.*

Un croquis peut être demandé :

- *Le continent africain : contrastes de développement et inégale intégration dans la mondialisation*

L'analyse d'un ou deux documents (cartes, textes, images...) peut être demandée à l'examen.

3 – L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance (5 heures)

Le libellé est restreint par rapport au programme des séries ES-L : la question ne comprend pas d'étude de cas. Seules deux entrées doivent être traitées : « L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance », « Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales ». Celles-ci doivent être abordées en **5 heures** environ (évaluation comprise).

On peut donc consacrer **2 - 3 heures** à **chacune des deux entrées.**

Problématiques de la question

- **Quelles relations existe-t-il entre démographie, croissance économique et développement dans l'espace le plus peuplé du monde ?**
- **Quelles sont les formes de concurrence et les complémentarités entre le Japon et la Chine en Asie du Sud et de l'Est ?**
- **Quelles sont les ambitions mondiales de ces deux puissances ?**

Orientations pour la mise en œuvre

La fiche d'accompagnement du programme des séries ES-L « *L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance* » (en ligne sur le site Eduscol) propose une mise en perspective des deux entrées de la question.

Dans le cadre du volume horaire de la série scientifique, **on centrera l'étude sur les éléments suivants :**

- le poids démographique exceptionnel de l'Asie du Sud et de l'Est en l'envisageant à la fois comme une potentialité et un frein pour le développement ;
- les effets de la croissance économique sur les territoires et le développement ;
- la concurrence et les tensions entre Japon et Chine en Asie mais aussi leur interdépendance économique ;
- la volonté d'affirmation des deux Etats à l'échelle mondiale.

Orientations pour le baccalauréat

Les sujets de composition suivants sont envisageables :

- *L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance.*
- *Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales.*

Il ne sera pas demandé de croquis sur cette question à l'examen.

L'analyse d'un ou deux documents (cartes, textes, images...) peut être demandée à l'examen.

III- Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Dévier des problématiques dédiées à chaque continent alors que le volume horaire attribué à leur étude ne le permet pas.
- Ne pas traiter les problématiques associées à chaque continent alors que c'est sur la réponse à ces problématiques que les élèves seront évalués à l'examen ; a fortiori, tenter une étude classique tendant à l'exhaustivité de l'étude de chaque continent.
- Donner une image figée ou uniforme de chaque continent alors que les territoires qui les composent sont très divers et connaissent d'importantes mutations.

IV- Pour aller plus loin

- Des ouvrages sur l'organisation globale de la planète peuvent permettre de cerner les grandes caractéristiques de chaque aire continentale au sein de l'espace mondial.
 - M. Foucher, *Les nouveaux (dés)équilibres mondiaux*, La Documentation photographique, n° 8072, 2009.
 - T. Snégaroff, dir., *Atlas mondial*, Ellipses, 2010.
- Certaines publications proposent une approche synthétique à l'échelle continentale.
 - M.-F. Prévôt-Schapira - S. Velut, *L'Amérique latine, les défis de l'émergence*, La Documentation photographique, n° 8089, 2012.
 - S. Brunel, *L'Afrique dans la mondialisation*, La Documentation photographique, n° 8048, 2009.